

Direction du budget, des finances et du contrôle de gestion

Service du budget

Toutes commissions

RAPPORT AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 13 juin 2019

OBJET : DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE POUR L'EXERCICE 2019.

Mesdames, messieurs,

Sur la base de la reprise des résultats de l'exercice 2018, cette étape budgétaire permet principalement d'intégrer des besoins complémentaires et de procéder à divers ajustements par rapport au budget primitif 2019 :

- Les besoins complémentaires tiennent compte essentiellement en volume de la croissance persistante des dépenses sociales, en particulier des trois allocations individuelles de solidarité et de l'aide sociale à l'enfance. Des dépenses sectorielles nouvelles sont également proposées au regard de recettes complémentaires.
- Les recettes nouvelles résultant du Fonds de Solidarité d'Investissement Interdépartemental permettent d'intensifier les projets d'équipement tout en réduisant sensiblement l'emprunt d'équilibre. Divers ajustements de crédits de paiement sont également réalisés en fonction des calendriers de réalisation des travaux.

Elle porte, toutes sections confondues :

- le budget principal à 2 476,53 millions d'euros ;
- le budget annexe d'assainissement à 137,85 millions d'euros.

I. LE BUDGET PRINCIPAL

1. La reprise des résultats de l'exercice 2018

L'excédent du budget principal en 2018 s'élève à 93,5 millions d'euros. Il est constitué des



éléments suivants :

- Un volume de dépenses non réalisées de 46,8 millions d'euros par rapport aux crédits votés :
 - * 17,6 millions d'euros en investissement, du fait des décalages des calendriers de travaux, qui se sont répercutés sur les cofinancements reçus par la collectivité ;
 - * 29,2 millions d'euros en fonctionnement s'expliquant principalement par une surbudgétisation du RSA en 2018 (98,7 % de réalisation) et par diverses dépenses sectorielles non réalisées. Le budget de fonctionnement a toutefois été réalisé à 98,5 %.
- Des recettes supérieures de 46,7 millions d'euros provenant du solde entre :
 - * 57,8 millions d'euros de recettes de fonctionnement supplémentaires, notamment 21,5 millions d'euros au titre des DMTO et 21,1 millions d'euros de recettes sectorielles ;
 - * 11,1 millions d'euros de recettes d'investissement non réalisées en investissement.

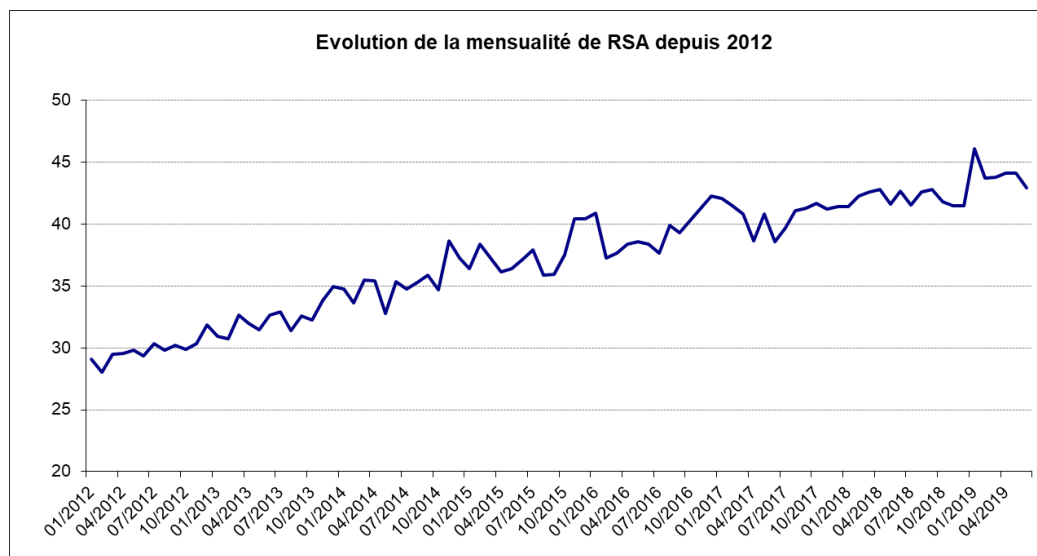
2. L'actualisation des crédits dédiés aux allocations individuelles de solidarité et à l'aide sociale à l'enfance

Au vu des dynamiques des dépenses sociales observées sur les premiers mois de l'année, une partie significative du résultat de l'exercice 2018 est affectée au besoin de financement complémentaires des AIS et de l'ASE.

Le RSA

Contrairement à la tendance à la stabilisation voire à la baisse constatée dans certains départements, le Département de la Seine-Saint-Denis fait face à une progression persistante de ses dépenses sociales.

Les dépenses de RSA de janvier à juin 2019 (264,6 millions d'euros) progressent de 4,5 % par rapport à la même période en 2018 (253,3 millions d'euros).



Le nombre d'allocataires du RSA s'était globalement stabilisé en 2017 (81 680 allocataires payés en 2017 contre 81 295 en 2016) puis est reparti à la hausse en 2018 (83 539). Cette

évolution doit continuer d'être observée pour être confirmée sur le moyen terme.

Pour tenir compte de cette évolution, il est proposé d'augmenter le montant des crédits consacrés au RSA de 27 millions d'euros pour 2019.

Le reste à charge au titre du RSA atteint un niveau historique et devrait dépasser la barre des 200 millions d'euros en 2019.

La PCH et l'APA

Qu'il s'agisse de la Prestation Compensatrice du Handicap ou de l'Allocation départementale Personnalisée d'Autonomie, les inscriptions budgétaires primitives ont été faites sur l'hypothèse d'une stabilisation des dépenses 2018 après DM.

Une réévaluation des crédits inscrits est nécessaire, proposée respectivement à 7,8 millions d'euros et à 4,8 millions d'euros.

Ces ajustements s'appuient :

- concernant la PCH sur une réévaluation du nombre de bénéficiaires, en partie liée à la résorption du retard de traitement des dossiers de la MDPH ;
- concernant l'ADPA à domicile sur une augmentation plus importante du nombre de bénéficiaires (passant de 3 % à 4%) et une augmentation des évaluations médico-sociales.

Un abondement des dépenses de l'aide sociale à l'enfance

La construction du budget initial impliquait une maîtrise des dépenses reposant sur des évolutions de politiques publiques, des changements de pratiques et l'optimisation de certains dispositifs :

- Adapter l'accueil des MNA à travers la réduction des délais d'évaluation et de mise à l'abri à l'hôtel avec la création d'une cellule d'accueil dédiée et l'ouverture de places spécifiques pour ce public ;
- Favoriser un meilleur accès à l'autonomie des jeunes majeurs par le développement d'alternatives à l'hébergement en Maison d'Enfance à Caractère Social et un meilleur recours au droit commun ;
- Travailler sur les circuits d'admission, de parcours et de sorties des centres mère-enfant ou encore décloisonner la prise en charge des enfants en situation de handicap ou en grande difficulté.

Ces mesures devant améliorer l'accompagnement social proposé tout en générant des économies étaient basées sur des hypothèses d'activité stable en termes de nouvelles admissions à l'ASE.

La tendance à l'augmentation de l'accueil des Mineurs Non Accompagnés se confirme : +27 % entre le 1er janvier 2018 et le 1er janvier 2019. La Seine-Saint-Denis a pris en charge 1439 MNA fin 2018.

Par ailleurs, le volume global de l'activité de l'ASE exécutée sur prescription judiciaire (placement et aides éducatives à domicile) se maintient, limitant les marges de manœuvre.

Il est donc proposé d'élever de 20 millions d'euros les dépenses de l'aide sociale à l'enfance. Cette augmentation qui porte le budget de l'ASE à 293 millions devrait permettre

de couvrir les dépenses d'ores et déjà certaines. Elle ne permettra pas d'absorber une nouvelle croissance du nombre de MNA.

3. Des ajustements sont à prendre compte pour les dépenses de fonctionnement sectorielles au regard de quelques recettes complémentaires

Dans le cadre du Plan pauvreté décidé par l'Etat, des actions d'insertion recevront des financements à hauteur de 3,6 millions d'euros. Il est proposé d'inscrire des dépenses complémentaires à hauteur de 1,2 million d'euros en fonctionnement et 0,2 million d'euros en investissement. La part complémentaire de recettes doit permettre d'amortir la croissance des autres dépenses sociales dont une partie liée à l'ASE. Des ajustements sont par ailleurs opérés au titre du Fonds d'appui aux politiques d'insertion (FAPI III) compte tenu d'une recette nouvelle de 0,5 million d'euros.

La section de fonctionnement enregistre divers mouvements, notamment :

- au titre des charges de personnel : 0,5 million d'euros au bénéfice de la formation des assistants familiaux,
- au titre des autres charges de gestion : 1,9 million d'euros permettant de couvrir le besoin de financement 2019 de la Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris et de la Préfecture de Police,
- au titre des atténuations de produits : 2,4 millions d'euros relatifs aux indus (taxes d'aménagement régularisées par l'État depuis 2014 et DMTO).

4. La constitution de deux provisions doit permettre de faire face à la croissance des investissements et à l'augmentation des dépenses de l'ASE

Le Département a souhaité poursuivre et intensifier en 2019 sa politique d'investissement ambitieuse pour le territoire de la Seine-Saint-Denis et ses habitants. Le niveau d'investissement fixé au budget primitif pour 2019 s'élève à 250 millions d'euros.

Compte tenu des projets d'investissement et des grands plans de la mandature, la prospective conduit à élever le niveau des dépenses d'équipement à hauteur de 280 millions d'euros pour 2020 et 2021.

Il paraît ainsi nécessaire de constituer une provision pour charge d'investissement par anticipation des besoins de financement à hauteur de 15 millions d'euros.

Il est également proposé à ce stade de constituer une autre provision de 15 millions d'euros en raison de la montée en charge continue des dépenses de l'aide sociale à l'enfance comme évoquée précédemment.

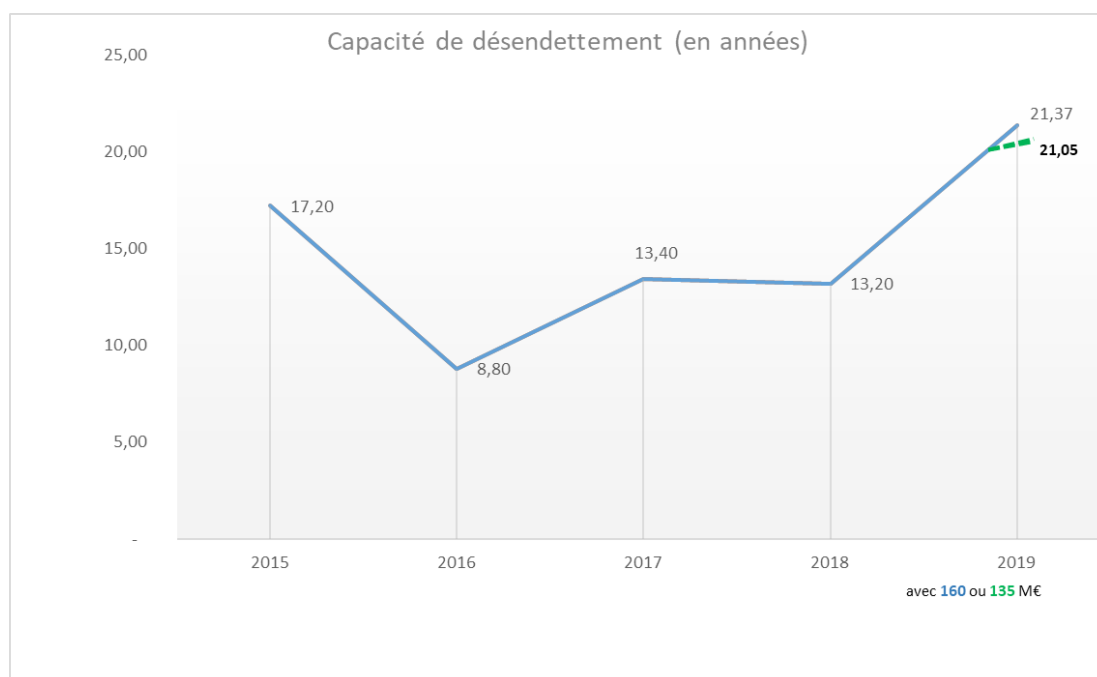
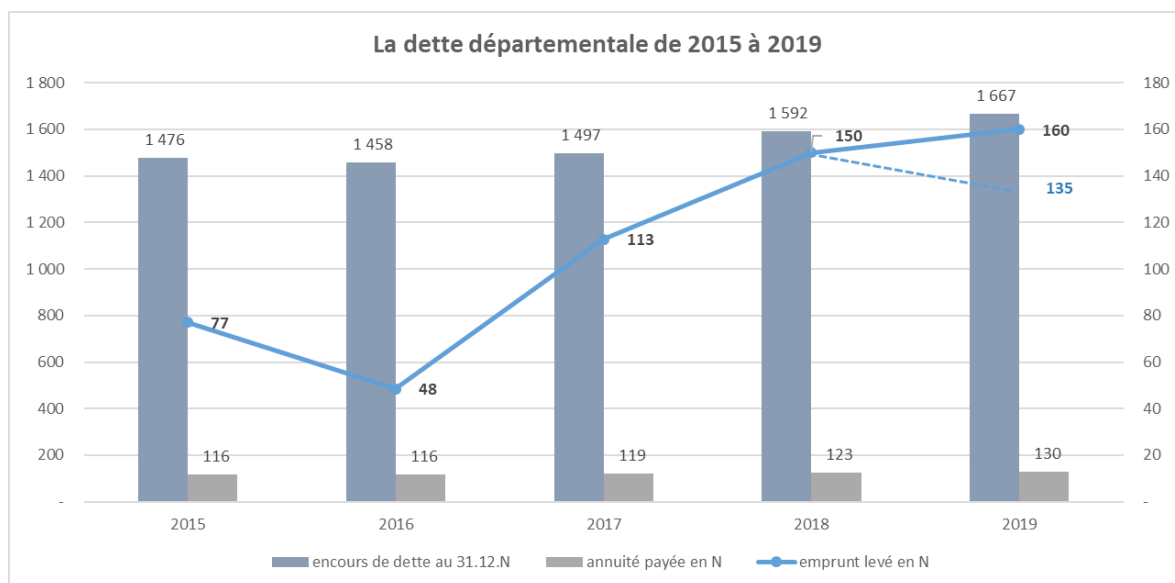
5. Les dépenses d'équipement sont développées et l'emprunt d'équilibre adapté, en fonction des recettes nouvelles et du calendrier d'avancement des opérations

Afin de lutter contre les inégalités territoriales en Île-de-France, les 7 Départements franciliens ont créé volontairement un Fonds de solidarité interdépartemental d'investissement (FS2I) permettant de financer des projets d'investissement d'intérêt interdépartemental pour améliorer le cadre de vie des Franciliens tout en compensant en partie le désengagement de l'Etat par le renforcement de la péréquation interdépartementale.

Le budget primitif 2019 avait pour inscription un volume de participation égale à la recette

escomptée, à savoir 13,5 millions d'euros. L'adoption du premier budget primitif du FS2I au mois de mars permet d'inscrire 26,3 millions d'euros en recettes nouvelles, portant le reversement total du FS2I à 39,8 millions d'euros au bénéfice des Séquano-Dyonisiens.

Cette ressource complémentaire permet d'accélérer la réalisation de projets pour le territoire tout en réduisant l'emprunt d'équilibre à hauteur de 135 millions d'euros (contre 160 millions primitivement), niveau restant particulièrement élevé au regard du poids de la dette et de la trajectoire du Plan Pluriannuel d'Investissement.



De nouveaux crédits sont consacrés à l'investissement, avec une charge d'équipement de 250 millions d'euros restant égale au budget primitif :

- +2,8 millions d'euros viennent abonder le plan vélo pour accélérer le développement des itinéraires doux ;

- +1,5 million d'euros sont affectés pour la politique éducative dans le cadre du Plan exceptionnel d'investissement et du Plan Ambition Collèges (PAC) ;
- +1,2 million d'euros sont proposés pour poursuivre le déploiement du Très Haut Débit notamment dans les collèges et développer l'expérimentation du télétravail. Des recettes régionales sont enregistrées pour les travaux déjà réalisés en 2018 ;
- +1,2 million d'euros contribueront à accroître les dépenses d'équipement du CEDEF et à la réalisation d'opérations fléchées par le FAPI et le plan pauvreté ;
- +0,1 million d'euros pour les études liées au projet PRISME (pôle de référence inclusif sportif métropolitain).

En parallèle, les emplois et ressources d'investissement sont ajustés compte tenu de l'avancement du calendrier des opérations, notamment :

- -4 millions d'euros sur les 26,3 millions d'euros du programme infrastructures de transport en commun et notamment le tramway T1. Les ressources diminuent concomitamment de 4,5 millions d'euros.
- -3 millions d'euros pour le projet de piscine de Pierrefitte, crédits à reporter sur l'exercice 2020.

Au global, +0,2 million sont prélevés la section de fonctionnement pour abonder le virement vers la section d'investissement et ainsi équilibrer la Décision Modificative du budget principal.

II. LE BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT

Dans le cadre de la décision modificative du budget annexe d'assainissement, les principaux mouvements financiers concernent la section d'investissement.

Les écritures modificatives au titre du budget annexe peuvent être résumées par section comme suit :

FONCTIONNEMENT (en millions d'euros)			
Dépenses		Recettes	
Subventions	-0,14	Subventions	-0,05
Dépenses de curage	0,14	Participations	0,05
Autres mouvements d'ordre	0,61	Autres mouvements d'ordre	-0,27
Autofinancement	3,37	Reprise provisions	4,25
TOTAL	3,98	TOTAL	3,98

La reprise de deux provisions imputées au budget annexe permet l'inscription d'une recette de 4,2 millions d'euros et induit une augmentation de l'autofinancement complémentaire dégagé par la section de fonctionnement de 3,4 millions d'euros.

INVESTISSEMENT (en millions d'euros)			
Dépenses		Recettes	
Ajustements sectoriels	5,71	Ajustements sectoriels	-4,22
		Recours à l'emprunt	-0,01
		Affectation du résultat	13,96
Déficit antérieur reporté	8,28	Autofinancement	3,37
Autres mouvements d'ordre	-0,1	Autres mouvements d'ordre	0,78
TOTAL	13,88	TOTAL	13,88

Outre les opérations comptables de reprise de résultat, les inscriptions nouvelles en investissement répondent principalement aux projets suivants :

- l'objectif de 1 000 enquêtes parcellaires correspondant au projet de baignade en Marne ;
- des travaux complémentaires pour la gestion automatisée ;
- le chantier du bassin du Rouaillier ;
- la reprise des regards et branchements;
- la modification de programmation des opérations de réhabilitations et de dévoiements des réseaux dans le cadre des lignes de transports.

Le président du conseil départemental,

Stéphane Troussel

Délibération n° du 13 juin 2019

DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE POUR L'EXERCICE 2019.

Le conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de son président,

Les commissions consultées,

après en avoir délibéré,

- ADOPTE par chapitre les dépenses et les recettes pour la décision modificative de 2019, qui s'établissent pour l'ensemble des budgets à :

- 161 132 700,05 euros en dépenses et en recettes, en mouvements budgétaires
- 157 031 190,14 euros en dépenses et en recettes, en mouvements réels

Section d'investissement

- 60 012 520,59 euros en dépenses et en recettes, en mouvements budgétaires
- 60 116 520,59 euros en dépenses et 55 637 010,68 euros en recettes, en mouvements réels

Section de fonctionnement

- 101 120 179,46 euros en dépenses et en recettes, en mouvements budgétaires
- 96 914 669,55 euros en dépenses et 101 394 179,46 euros en recettes, en mouvements réels



- ADOPTE le budget principal et le budget annexe suivants :

Budget principal

Section d'investissement

Mouvements budgétaires : 46 132 852,21 euros en dépenses et en recettes

Mouvements réels : 46 132 852,21 euros en dépenses et 45 906 672,36 euros en recettes

Section de fonctionnement

Mouvements budgétaires : 97 140 849,40 euros en dépenses et en recettes

Mouvements réels : 96 914 669,55 euros en dépenses et 97 140 849,40 euros en recettes

Budget annexe d'assainissement

Section d'investissement

Mouvements budgétaires : 13 879 668,38 euros en dépenses et en recettes

Mouvements réels : 13 983 668,38 euros en dépenses et 9 730 338,32 euros en recettes

Section de fonctionnement

Mouvements budgétaires : 3 979 330,06 euros en dépenses et en recettes

Mouvements réels : 4 253 330,06 euros en recettes

- CRÉE au budget principal, une provision pour risques et charges de 15 000 000,00 euros, destinée à faire face à la montée en charge des dépenses d'investissement ;

- CRÉE une provision pour risques et charges au budget principal, destinée à faire face à la montée en charge des dépenses de l'aide sociale à l'enfance de 15 000 000,00 euros ;

- DÉCIDE de la reprise d'une provision du budget annexe d'assainissement, de 4 012 926,10 euros destinée à faire face à des dépenses de grosses réparations et d'une provision du budget annexe d'assainissement, de 240 403,96 euros pour couvrir le risque de charges dans le cadre d'un éventuel contentieux ;

- ADOPTE les nouvelles autorisations de programme, conformément au tableau n°1 ;

- MODIFIE les autorisations de programme votées antérieurement, mentionnées dans les tableaux n°2, n° 3 et n° 3 bis.

Pour le président du conseil départemental
et par délégation,

Adopté à l'unanimité :	Adopté à la majorité :	Voix contre :	Abstentions :
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

en euros

Nouvelles autorisations de programme

Année	Mission	Programme	Libellé	Montant AP dépenses DM1 2019	Montant AP recettes DM1 2019
2019	Supports internes	Bâtiments départementaux	Projet PRISME (équipement sportif pour les personnes en situation de handicap)-Bobigny	36 000 000,00	
2019	Ecologie urbaine	Biodiversité et nature en ville	Subventions pour titulaires d'appel à projets Voiries Parc de la Poudrerie/Sevran	100 000,00 1 500 000,00	
2019	Education et jeunesse	Accueil des collégiens et de la communauté éducative	Rénovation du collège Lavoisier à Pantin	14 000 000,00	
2019	Réseau routier et mobilité	Partage qualité espace public	Plan Vélo	50 000 000,00	
2019	Culture, Patrimoine et Archives	Culture	Dynamo bis		750 000,00
TOTAL				101 600 000,00	750 000,00

en euros

Ajustements d'autorisations de programme (dépenses)

Année	Mission	Programme	Libellé	Montant initial de l'AP dépenses	Montant actualisé de l'AP	Variation votée à la DM1
2018	Citoyenneté active et Sport	Sport et loisirs	Rénovation de la Piscine de Marville	30 000 000,00	36 442 000,00	6 442 000,00
2012	Culture, Patrimoine et Archives	Culture	Rénovation du théâtre Gérard Philippe à Saint Denis	483 168,00	531 484,80	48 316,80
2017			Travaux Dynamo Bis	191 886,00	1 121 886,00	930 000,00
2013	Education et jeunesse	Accueil des collégiens et de la communauté éducative	Gymnase Saint Denis/Saint Ouen	7 900 000,00	8 400 000,00	500 000,00
2017			Reconstruction hors site du collège Pierre Semard à Bobigny	25 400 000,00	25 900 000,00	500 000,00
2015			Etudes Plan Exceptionnel d'Investissement 2	7 100 000,00	7 400 000,00	300 000,00
2017			Renovation/Extension du collège Evariste Galois à Epinay-sur-Seine	10 000 000,00	12 000 000,00	2 000 000,00
2019	Numérique et systèmes d'informations	Modernisation des infrastructures au service des usagers	Sécurisation du système d'informations	497 000,00	707 000,00	210 000,00
2019			Matériels informatiques	850 000,00	1 280 000,00	430 000,00
2001	Supports internes	Bâtiments départementaux	Déplacements des locaux de la DEA/ convention STIF ligne 11	26 240 000,00	28 126 000,00	1 886 000,00
2001			Travaux de reconstruction du garage départemental	5 760 000,00	6 174 000,00	414 000,00
2008	Ecologie urbaine	Assainissement	Bassin du Rouailler Livry Gargan	31 000 000,00	33 000 000,00	2 000 000,00
2014			Divers Tram	53 500 000,00	57 000 000,00	3 500 000,00
TOTAL				114 422 054,00	128 082 370,80	13 660 316,80

en euros

Ajustements d'autorisations de programme (recettes)

Année	Mission	Programme	Libellé	Montant initial de l'AP Recettes	Montant actualisé de l'AP	Variation votée à la DM1
2014	Réseau routier mobilité	Infra transports en commun	Franchissement entre St-Denis et l'Ile-St-Denis	500 000,00	600 000,00	100 000,00
2013	Education et jeunesse	Accueil des collégiens et de la communauté éducative	Remboursement Région THD	3 740 961,03	4 015 273,32	274 312,29
2013	Numérique et systèmes d'informations	Modernisation des infrastructures au service des usagers	Recettes Contrat Particulier Région Département	2 100 000,00	2 581 858,48	481 858,48
2015	Ecologie urbaine	Assainissement	Bassin des Hauts de Montreuil	15 655 385,00	13 755 385,00	-1 900 000,00
2015			Subvention opération transports	27 247 593,00	26 947 593,00	-300 000,00
TOTAL				6 340 961,03	7 197 131,80	856 170,77

Mission	Programme	Millésime	Libellé	Montant initial de l'AP dépenses	Montant actualisé de l'AP	Variation votée à la DM1 2019
Action sociale, logement, prévention	Droit au logement	2009	OPAH / Fonds d'investissement des quartiers	3 226 395,90	3 158 910,90	-67 485,00
Citoyenneté active et Sport	Sport et loisirs	2008	Création de ludothèques et espaces numériques	77 668,77	77 668,71	-0,06
		2015	Schéma de Cohérence Territoriale des Équipements - Subvention des équipements départementaux	150 000,00	0,00	-150 000,00
Culture, patrimoine, archives	Culture	2008	Subventions d'équipement aux organismes	211 233,67	176 233,67	-35 000,00
Développement urbain	Aménagement et renouvellement urbain	2015	Soutien à la réalisation des boulevards métropolitains	1 000 000,00	0,00	-1 000 000,00
	Habitat, politique de la ville	2010	Aide du Conseil général aux propriétaires occupants (ACGPO)	1 350 000,00	1 321 203,46	-28 796,54
			Participation à la création d'aires pour les gens du voyage	120 000,00	48 000,00	-72 000,00
		2011	Aide du Conseil général aux propriétaires occupants (ACGPO)	1 050 000,00	973 354,63	-76 645,37
		2012	Aide du Conseil général aux propriétaires occupants (ACGPO)	1 762 186,89	1 739 605,86	-22 581,03
		2013	Aide du Conseil général aux propriétaires occupants (ACGPO)	1 400 000,00	1 064 127,69	-335 872,31
		2014	Aide du Conseil général aux propriétaires occupants (ACGPO)	1 300 000,00	960 968,95	-339 031,05
	2015	Aide du Conseil général aux propriétaires occupants (ACGPO)	437 332,57	328 210,22	-109 122,35	
Mobilités métropolitaines	2002	Pôle gare de Noisy-Le-Grand	4 160 000,00	3 991 443,88	-168 556,12	
Ecologie urbaine	Biodiversité et nature en ville	2017	Acquisition de matériel	778 038,20	775 365,71	-2 672,49
			Ile Saint Denis- Aire de Jeux de la Baleine	800 000,00	799 993,29	-6,71
		2018	Continuités vertes	181 600,00	152 020,00	-29 580,00
			Espaces extérieurs des Crèches	640 000,00	627 255,00	-12 745,00
Education et jeunesse	Accueil collégiens, communauté éducative	2001	Rénovation du collège Pierre de Ronsard à Tremblay-en-France	19 870 000,00	19 838 875,09	-31 124,91
			Construction de collèges	54 484 417,33	54 481 065,33	-3 352,00
		2008	Rénovation de collège Jacques Prévert à Noisy le sec	11 754 791,85	11 752 266,85	-2 525,00
		2009	Grosses réparations Programme 2010	16 080 519,85	15 908 784,01	-171 735,84
		2010	Grosses réparations Programme 2011	8 304 182,10	8 178 948,91	-125 233,19
		2011	Remise à niveau du matériel et mobilier scolaire	620 709,00	615 002,43	-5 706,57
			1ers équipts des collèges Jean Lurçat, Jacques Prévert et pierre de Ronsard	1 162 752,73	1 027 306,77	-135 445,96
		2012	Remise à niveau du matériel et mobilier scolaire	800 000,00	799 999,67	-0,33
			Grosses réparations Programme 2012	15 000 000,00	14 819 906,98	-180 093,02
		2013	Acquisition-cablage-études-petit matériel	15 077 792,36	14 553 719,28	-524 073,08
			Grosses réparations cités mixtes subvention à la Région	396 481,00	250 350,18	-146 130,82
			Remise à niveau du matériel et mobilier scolaire	580 000,00	569 330,04	-10 669,96
		2014	1ers équipts collèges en Partenariat Public Privé et internat Noisy-le-Grand	1 843 620,00	1 522 243,50	-321 376,50
			Grosses réparations Cités mixtes subvention à la Région	1 128 000,00	980 767,95	-147 232,05
			Remise à niveau du matériel et mobilier scolaire	994 412,00	950 136,36	-44 275,64
		2015	Grosses réparations cités mixtes subvention à la Région	1 500 000,00	1 158 404,22	-341 595,78
			Acquisition de matériel informatique dans le cadre du plan exceptionnel d'investissement	3 355 255,22	3 292 255,22	-63 000,00
Remise à niveau du matériel et mobilier scolaire	1 000 000,00		963 106,76	-36 893,24		

Mission	Programme	Millésime	Libellé	Montant initial de l'AP dépenses	Montant actualisé de l'AP	Variation votée à la DM1 2019
Enfance et famille	Accueil de la petite enfance	2012	Fonds départemental de développement de l'accueil collectif / Appels à projets	399 000,00	398 999,99	-0,01
		2013	Fonds départemental de développement de l'accueil collectif / Appels à projets	293 799,98	290 799,98	-3 000,00
		2014	Fonds départemental de développement de l'accueil collectif / Appels à projets	270 000,33	270 000,00	-0,33
	Protection maternelle Infantile	2015	Subvention construction PMI	358 856,00	133 856,00	-225 000,00
Réseau routier et mobilité	Infrastructures transports en commun	2009	Travaux comité d'axe et requalification ligne 143	10 000 000,00	6 230 469,58	-3 769 530,42
		2013	Mise aux normes pour Usagers en Fauteuil Roulant (UFR)	2 000 000,00	1 785 623,86	-214 376,14
		2014	Points durs bus	3 000 000,00	2 032 753,00	-967 247,00
		2015	Mise aux normes pour Usagers en fauteuil Roulant (UFR)	2 000 000,00	1 373 793,56	-626 206,44
	Maintenance et modernisation du réseau routier	2010	Eclairage public	3 000 000,00	2 185 694,98	-814 305,02
			Grosses réparations des berges	1 450 000,00	1 342 166,48	-107 833,52
		2012	Grosses réparations de voiries et ouvrages d'art	6 802 634,77	6 800 568,33	-2 066,44
		2013	Grosses réparations de voiries et ouvrages d'art	9 057 700,00	8 734 561,38	-323 138,62
	Partage qualité espace public	2009	Etudes boulevard Urbain Clichy/Saint-Ouen	1 000 000,00	307 891,05	-692 108,95
		2013	Etudes et aménagements politique cyclable	2 000 000,00	1 569 588,35	-430 411,65
		2014	Aménagements sécuritaires	2 700 000,00	2 439 768,61	-260 231,39
			Etudes travaux Aménagement éclairage piste cyclable Canal de l'Ourcq	5 000 000,00	2 749 126,31	-2 250 873,69
			Sécurisation des abords des collèges phase 2	2 000 000,00	893 115,03	-1 106 884,97
		2015	Aménagements sécuritaires	2 850 000,00	2 473 908,59	-376 091,41
	2016	Aménagements sécuritaires	3 000 000,00	2 434 905,06	-565 094,94	
	Réseau routier et mobilité	2007	Foncier	408 620,76	406 897,54	-1 723,22
Supports internes	Bâtiments départementaux	2009	Locaux administratifs Direction des Archives	2 302 738,65	2 295 515,05	-7 223,60
		2011	Rénovation lourde de l'immeuble Picasso	2 242 232,51	2 185 877,62	-56 354,89
		2012	Remplacement de climatiseurs à l'immeuble Picasso	1 289 983,31	1 263 486,87	-26 496,44
			Remplacement de climatiseurs à l'immeuble Colombe	1 057 500,00	1 056 462,99	-1 037,01
		2013	Archives Travaux de sécurité	387 823,79	257 794,12	-130 029,67
		2014	Création salles Diderot assistantes maternelles	350 000,00	37 650,21	-312 349,79
		2015	Grosses réparations DCPSL	150 000,00	138 465,94	-11 534,06
			Rénovation Ascenseurs immeuble Colombe	317 680,00	287 213,80	-30 466,20
	Logistique	2011	Acquisition matériel de reprographie	415 071,85	415 071,84	-0,01
		2007	Modernisation des serveurs et réseaux informatiques	150 000,00	0,00	-150 000,00
		2010	Très Haut Débit Sites déconcentrés	8 406 050,18	8 145 018,18	-261 032,00
		2013	Maintien en condition opérationnelle des infrastructures du système d'informations	5 206 590,39	4 881 829,43	-324 760,96
			Téléphonie par Internet	2 268 272,44	2 012 226,57	-256 045,87
		2015	Matériels informatiques	866 000,00	686 777,15	-179 222,85
			Moyens d'impression	400 000,00	368 415,05	-31 584,95
		2016	Modernisation socle régalién IODAS, GDA	145 000,00	128 879,82	-16 120,18
			Securisation du Système d'informations	534 000,00	311 648,57	-222 351,43
			Moyens d'impression	300 000,00	175 078,45	-124 921,55
			Maintien en condition opérationnelle serveurs et stockage	450 000,00	360 899,28	-89 100,72

Mission	Programme	Millésime	Libellé	Montant initial de l'AP dépenses	Montant actualisé de l'AP	Variation votée à la DM1 2019	
Numérique et systèmes d'informations	Modernisation infrastructures service usagers		Matériels informatiques	892 500,00	809 093,72	-83 406,28	
			Maintien en condition opérationnelle des Infrastructures de communication	92 500,00	88 187,68	-4 312,32	
			Maintien en condition opérationnelle du cœur de réseau	80 000,00	78 982,89	-1 017,11	
		2017	Maintien en condition opérationnelle du cœur de réseau	138 000,00	134 779,15	-3 220,85	
			Securisation du Système d'informations	549 000,00	505 210,37	-43 789,63	
			Moyens d'impression	240 000,00	121 645,59	-118 354,41	
			Matériels informatiques	822 400,00	418 298,42	-404 101,58	
			Maintien en condition opérationnelle des Infrastructures de communication	86 000,00	81 487,00	-4 513,00	
		2018	Maintien en condition opérationnelle serveurs et stockage	591 000,00	516 876,21	-74 123,79	
			Securisation du Système d'informations	841 000,00	823 207,65	-17 792,35	
			Moyens d'impression	163 000,00	119 881,39	-43 118,61	
			Matériels informatiques	677 000,00	663 349,20	-13 650,80	
			Maintien en condition opérationnelle des infrastructures de communication	107 000,00	102 680,00	-4 320,00	
			Maintien en conditions opérationnelle du cœur du réseau	422 000,00	417 329,43	-4 670,57	
	Maintien en condition opérationnelle serveurs et stockage		525 700,00	522 195,55	-3 504,45		
	Transformations numériques	2005	Applicatif informatique financier	1 414 253,15	1 408 006,65	-6 246,50	
			Dématérialisation	1 693 142,53	1 314 617,46	-378 525,07	
		2010	Informatique outils d'aide à la décision	1 753 273,48	1 650 718,79	-102 554,69	
			Archives	542 000,00	225 392,77	-316 607,23	
		2013	Evolution de l'outil social	1 817 937,66	1 700 333,26	-117 604,40	
			Outils bureautiques	160 000,00	81 734,95	-78 265,05	
			Mission usages numériques	2 180 000,00	2 153 132,36	-26 867,64	
		2018	Système d'informations financières et décisionnelles	155 000,00	70 000,00	-85 000,00	
			Système d'informations Ressources humaines	1 920 000,00	720 000,00	-1 200 000,00	
		TOTAL				277 369 651,22	254 193 629,35

en euros

Soldes d'autorisations de programme (recettes)

tableau 3 bis

Mission	Programme	Millésime	Libellé	Montant initial de l'AP dépenses	Montant actualisé de l'AP	Variation votée à la DM1 2019
Education et jeunesse	Accueil collégiens, communauté éducative	2002	Participation de l'Etat à la rénovation des SEGPA	456 000,00	304 000,00	-152 000,00
Réseau routier et mobilité	Infrastructures transports en commun	2007	Plan de déplacement urbain	2 301 437,49	2 192 213,26	-109 224,23
		2014	Mise aux normes des Usagers des Fauteuils Roulants (UFR)	1 500 000,00	713 709,78	-786 290,22
		2016	Aménagement Transports en Commun à la Gare du Raincy	200 000,00	147 039,91	-52 960,09
	Partage qualité espace public	2012	Aménagements sécuritaires	1 500 000,00	1 108 583,91	-391 416,09
		2013	Etudes de requalification	2 000 000,00	792 961,56	-1 207 038,44
		2014	Aménagement des abords des collèges	1 000 000,00	371 991,37	-628 008,63
			Aménagements sécuritaires	1 500 000,00	684 422,51	-815 577,49
Supports internes	Bâtiments départementaux	2009	Rénovation lourde de la Crèche Jean Jaurès à La Courneuve	815 250,00	65 625,00	-749 625,00
		2015	Grosses réparations bâtiments Préfecture	1 189 956,33	862 956,33	-327 000,00
Total général				12 462 643,82	7 243 503,63	-5 219 140,19